

**PAGES
MANQUANTES**

6241 1413.
622



LES

ROSAIRE

Souhaite

A

Ses Amis

UNE

Heureuse Année

LES

JOIES PURES DE L'ÂME

LES

DIVINES CONSOLATIONS
DANS LA DOULEUR

LA FERME ESPERANCE DES
GLOIRES DE LA-HAUT

LE ROSAIRE, JANVIER 1899

Constitution Apostolique
de
NOTRE TRÈS SAINT-PÈRE LEON XIII
PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE

Au sujet des lois, des droits et des privilèges de la confrérie du
Très Saint Rosaire

LÉON, EVÊQUE,

SERVITEUR DES SERVITEURS DE DIEU.

POUR EN PERPÉTUER LE SOUVENIR

DÈS que, par un mystérieux dessein de la divine Providence, Nous fûmes élevé sur la chaire de saint Pierre, à la vue des progrès incessants du mal, Nous crûmes que notre charge apostolique nous obligeait à rechercher les meilleurs moyens de sauver les âmes et à procurer de notre mieux la défense de l'Eglise et la conservation de la foi catholique.

Au milieu de ces préoccupations, Notre cœur vola de lui-même vers la puissante Mère de Dieu, vers Celle qui fut Sa coopératrice dans la rédemption du genre humain, et aussi le refuge spécial et habituel des catholiques en toutes les circonstances difficiles. Combien ils ont eu raison de se confier à Son patronage, c'est ce que prouvent les remarquables bienfaits qu'Elle a répandus sur eux. Parmi ces grâces, plusieurs, c'est un fait établi, furent obtenues au moyen de cette formule excellente de prière, que Marie elle-même apporta aux chrétiens sous le nom de *Rosaire*, et qui fut répandue par les soins de notre Père saint Dominique.

A plusieurs reprises, les Souverains Pontifes Nos prédécesseurs décrétèrent que des honneurs solennels seraient rendus à la Vierge sous cette forme. A l'exemple de ces papes, Nous avons Nous-même traité assez longuement de l'excellence et de l'efficacité du Rosaire. Nous avons publié plusieurs Encycliques à ce sujet depuis le 1er septembre 1883, et Nous avons exhorté les fidèles à s'acquiescer soit en public soit chez eux d'un si salutaire exercice de piété, à s'associer aux confréries fondées sous ce titre en l'honneur de Marie.

Tous ces enseignements, Nous les avons naguère groupés et Nous les avons rappelés en peu de mots, dans Notre lettre publiée le 5 septembre de cette année. En même temps, Nous avons fait connaître Notre projet de donner une *Constitution* sur les droits, les privilèges et les indulgences dont jouissent ceux qui se font inscrire dans cette pieuse confrérie. Maintenant donc, pour achever Notre œuvre et pour répondre aux désirs du Maître général de l'ordre des Frères Prêcheurs, Nous publions cette Constitution elle-même. Rappelant les règles qui concernent la confrérie et les faveurs qui lui ont été accordées par les Souverains Pontifes, Nous décidons de quelle façon cette institution salutaire devra être désormais régie.

I

La confrérie du très saint Rosaire est instituée pour engager un grand nombre d'hommes, unis par une charité fraternelle, à louer la bienheureuse Vierge, à obtenir par une oraison unanime son patronage, en employant ce mode de prière d'où l'association elle-même tire son nom. Aussi, sans rechercher aucun gain, sans imposer aucune cotisation, la confrérie reçoit des hommes de toute condition, et crée entre eux des liens, uniquement par la récitation du Rosaire. Il arrive ainsi que chacun, apportant peu au trésor commun, en retire beaucoup. D'une façon actuelle ou d'une façon habituelle, en effet, l'associé, tandis que suivant les règles de la confrérie il s'acquitte de la récitation du Rosaire, réunit dans ses intentions tous les autres membres, qui lui rendent le même service charitable, ainsi multiplié.

II

L'ordre des Dominicains, qui fut voué spécialement dès son origine au culte de la bienheureuse Vierge, qui institua et qui répandit la confrérie du très saint Rosaire, revendique pour lui-même, comme par un droit héréditaire, tout ce qui concerne ce genre de dévotion.

C'est donc son Maître général seul qui aura le droit d'instituer des confréries du très saint Rosaire. S'il est absent de la Curie, il sera remplacé par son vicaire général ; s'il est mort ou éloigné, le vicaire général de l'ordre le suppléera. Ainsi, toute confrérie qui sera créée désormais ne

jouira d'aucun des privilèges, d'aucune des faveurs ou des indulgences dont les Pontifes romains ont enrichi les confréries authentiques et légitimes, à moins que l'institution nouvelle n'ait obtenu un diplôme du Maître général ou des vicaires ci-dessus désignés.

III

Les confréries du très saint Rosaire qui jusqu'à ce jour ont été fondées sans lettres patentes du Maître général devront se procurer des lettres de ce genre dans l'espace d'une année. Cependant (pourvu qu'il ne leur manque rien autre chose), Nous décrétons volontiers, par Notre autorité Apostolique, que jusqu'à l'obtention de ces lettres, ces confréries elles-mêmes seront considérées comme valables et légitimes, et participeront à toutes les faveurs et indulgences.

IV

Pour instituer une confrérie dans une église désignée, le Maître général déléguera par la lettre habituelle un prêtre de son ordre, ou, là où il n'y a pas de couvent de Dominicains, un autre prêtre approuvé par l'évêque. Ce même Maître ne pourra transmettre complètement et sans restrictions ses pouvoirs aux provinciaux ou aux prêtres appartenant soit à son ordre, soit à un ordre ou à un institut différents.

Nous révoquons la faculté accordée par Benoit XIII, d'heureuse mémoire, aux maîtres de l'Ordre : à savoir l'autorisation de déléguer d'une façon générale les provinciaux d'*outré-mer*. Nous permettons cependant qu'après avoir reconnu les avantages de cette mesure, ils donnent aux prieurs, aux vicaires ou à des missionnaires préposés à cet office, le pouvoir d'instituer un certain nombre de confréries, au sujet desquelles ils devront fournir aux maîtres généraux des indications détaillées.

V

La confrérie du très saint Rosaire peut être instituée dans toutes les églises et chapelles publiques, où les fidèles ont un libre accès, excepté dans celles des religieuses et des autres pieuses femmes menant la vie commune, suivant ce qu'ont souvent décidé les Congrégations romaines.

Le Siège apostolique ayant souvent pris des mesures pour qu'il n'existât pas dans un seul et même lieu plusieurs confréries du très saint Rosaire, Nous renouvelons cette règle et Nous ordonnons qu'elle soit observée partout. Pour le moment toutefois, si quelque part il existe plusieurs associations constituées selon les rites, le Maître général de l'ordre pourra trancher la question selon l'équité. En ce qui concerne les grandes villes, ainsi que cela fut déjà décidé par faveur, elles peuvent avoir plusieurs confréries du Rosaire dont l'institution légitime doit être proposée par les ordinaires au Maître général. (1)

VI

Comme il n'existe aucune confrérie principale du Rosaire à laquelle d'autres de moindre importance soient agrégées, toute association de ce genre devient par son institution canonique même participante de toutes les indulgences et de tous les privilèges qui ont été accordés par ce Siège apostolique aux autres groupes portant le même titre, dans le monde entier.

La confrérie doit être attachée à l'Eglise où elle a été fondée. En effet, quoique les privilèges d'une confrérie concernent ses membres, cependant de nombreuses indulgences qui ont été accordées à quiconque visite l'autel ou le sanctuaire comme aussi le privilège de l'autel lui-même, sont adhérentes au lieu, et par suite ne peuvent lui être enlevées ou être transférées ailleurs sans un indult apostolique spécial.

Toutes les fois donc qu'une confrérie, pour un motif quelconque, se trouvera transportée dans une autre église, des lettres spéciales devront être demandées à cette fin au Maître général. Si, toutefois, une église ayant été détruite, on en a élevé une nouvelle au même endroit ou dans le voisinage, sous le même vocable, alors celle-ci, le lieu restant censé le même, héritera de tous les privilèges et de toutes les indulgences du précédent sanctuaire, et il n'y aura pas besoin d'instituer une nouvelle confrérie.

Si, après qu'une confrérie a été instituée canoniquement dans une église, un couvent de Frères Prêcheurs avec une chapelle est fondé dans la ville, la confrérie elle-

(1) Sacrée Congrégation des indulgences, le 20 mai 1896.

même sera transférée comme il est de droit dans ce sanctuaire. Au cas où, pour un motif particulier, il semblerait bon de ne pas observer cette loi, le Maître général aura la faculté de prendre les mesures que lui conseilleront l'équité et la sagesse, en respectant d'ailleurs les lois de son ordre.

Fin au prochain numéro.

Le Saint Nom de Jésus

15 janvier

LA CONFRÉRIE DU TRÈS-SAINT NOM DE DIEU



LE nom doit exprimer la nature et les propriétés des choses qu'il désigne. Il n'en est pas toujours ainsi des noms portés par les hommes.

Mais lorsque Dieu lui-même impose un nom choisi à une créature privilégiée, toujours ce nom, venu du ciel, exprime un don gratuit, accordé par la munificence divine. Si le fils de Jonas, Simon, devient Pierre, c'est qu'il est l'inébranlable granit sur lequel reposera l'Eglise du Christ.

S'agit-il de baptiser le fils de Dieu, devenu semblable à nous, ce sera d'un nom nouveau, que la bouche de l'Eternel déterminera. Et ce nom redira l'ineffable grâce accordée à Celui qui le possède. Il s'appellera *Jésus* c'est-à-dire Sauveur, car il sauvera son peuple de ses péchés. En effet, il n'y a sous le ciel aucun autre Nom qui ait été donné aux hommes par lequel nous puissions être sauvés.

Sauver signifie délivrer du mal et conserver dans le bien. Jésus délivrera les hommes, ses frères, du mal qui les tue, en leur remettant leurs péchés. Il les établira et les conservera dans le bien en leur accordant la grâce divine qui fera d'eux les fils adoptifs de son Père ; et plus tard, en les rendant participants de sa gloire, il les constituera ses cohéritiers dans l'éternel royaume de la félicité sans mesure.

Pour obtenir ce but poursuivi par son Incarnation, le Fils de Dieu fera resplendir son admirable Nom aux regards de tous les peuples. De ce Nom béni descendra la lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde. Sur

toute âme, il fera lever comme l'aube illuminatrice qui précède le divin soleil de justice. A la douce clarté de ce Nom, nous découvrons notre pauvreté native, nous entrevoyons le but glorieux que nous devons atteindre, et nous apercevons les moyens mis à notre disposition par une miséricordieuse Providence, qui nous aide à marcher vers le terme surnaturel de notre destinée.

C'est encore par ce Nom que nous arrive la force nécessaire pour lutter et pour vaincre au cours de notre vie. Lorsque les jours sont mauvais, nous nous agenouillons avec humilité et confiance. Et nous rappelant la parole de Jésus : " Ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, il vous l'accordera," nous supplions ce Père céleste, par ce Nom sacré, d'exaucer la prière que lui adressent ses enfants de la terre. Et cette oraison, toute embaumée de la vertu du Nom de Jésus, apaise la colère de Dieu, chasse les démons, et guérit toute infirmité.

Le Nom de Jésus est tout-puissant.

Il est la consolation de notre cœur attristé qui rehait à l'espoir ; il dompte et assujettit nos passions déchaînées.

C'est ce Nom qui justifie les pécheurs, réjouit les saints, augmente la grâce dans les âmes justes. Pour tous ceux qui l'invoquent il est salut et rédemption.

O Jésus, votre Nom nous dit que vous êtes vraiment l'Emmanuel, le Dieu fort, le Dieu admirable, le Père du siècle futur et le Prince de la paix !

Et puisque en notre esprit le nom éveille la pensée, et que la pensée représente la personne, le Nom très saint de Jésus a donc droit aux honneurs dus à la divine personne du Verbe Incarné.

Nous devons donc proclamer son excellence infinie, ne le prononcer qu'avec un suprême respect et lui offrir l'humble hommage de nos adorations. Chaque fois qu'il frappe nos oreilles comme une douce mélodie, nous devons incliner pieusement la tête, et rendre ainsi un public hommage de vénération à sa souveraine sainteté.

En l'entendant les esprits infernaux sont épouvantés, car c'est par lui qu'ils ont été vaincus ; les hommes adorent, car c'est par lui qu'ils ont été rachetés ; les habitants des cieux entonnent leur cantique d'immortelle louange, car c'est par lui qu'ils ont été glorifiés.

Oui, vraiment ce Nom est au-dessus de tous les autres

noms. *Et in nomine Jesu omni genu flectatur caelestium, terrestrium et infernorum.*

La glorification de ce Nom sacro-saint devrait être sur les lèvres de tous les hommes. Mais, hélas ! loin de confesser son excellence, trop souvent ils l'outragent et le blasphèment ! Y a-t-il un jour qui ne lui apporte de nouvelles profanations ? On nie les perfections divines qui lui conviennent, et on lui attribue, d'une manière impie, les misères et les infamies qui nous déshonorent.

Blasphèmes populaires dont l'odieuse grossièreté éclate avec des explosions de colère dans les moments de contrariété, ou dans les heures de souffrances, lorsque aveuglé, on vocifère d'ignobles injures contre la justice et la bonté de Dieu.

Blasphèmes savants de l'orgueil irrité qui se venge par une cynique raillerie des humiliations infligées par la Providence, ou qui écrit en style élégant de criminelles inepties pour insulter le Christ Sauveur et supprimer sa morale gênante et ses dogmes troublants.

Blasphèmes habiles qui recourent au parjure pour perpétuer l'erreur et le mensonge, et sauvegarder des intérêts temporels que le témoignage de la vérité pourrait compromettre à jamais.

Autant de façons coupables de déroger à la sainteté divine, autant de voix qui deviennent sur la terre l'écho sacrilège des démons et des damnés.

De tous les pays, et peut-être du nôtre en particulier, montent des outrages quotidiens prodigués à la sainteté de Dieu. Ne seront-ils jamais réparés ? L'amour et la louange des vrais fidèles n'élèveront-ils pas des accents assez forts et assez harmonieux pour couvrir ces bruyantes vociférations de la haine et de l'impiété ?

Sans doute, tout fidèle doit s'efforcer d'honorer et d'invoquer le Nom très saint de Jésus, et de réparer les attentats des blasphémateurs.

Mais l'Église a voulu consoler son divin Epoux, et elle n'a pas cru que les voix éparses des fidèles fussent assez puissantes pour étouffer la clameur du mal. Elle les a groupées en un chœur régulièrement organisé, et ainsi

leur a donné la majesté, le retentissement et la puissance du nombre.

Dès le XIII^e siècle, les Souverains Pontifes recommandent aux fidèles d'honorer par un signe spécial de révérence ce Nom audessus de tous les autres noms.

C'est le Bienheureux Pape Grégoire X, qui, du sein du concile de Lyon, adresse au Vénérable Père Jean de Verceil, sixième Maître Général des Frères-Prêcheurs, un bref, par lequel il charge les religieux de St Dominique d'exhorter par de solides raisons le peuple chrétien à rendre à l'auguste Nom du Sauveur le culte qui lui est dû.

L'Ordre des Frères-Prêcheurs est le vase choisi, qui doit porter le nom du Sauveur Jésus devant les peuples et les rois. Il doit travailler à arrêter les ravages du blasphème et à susciter de toutes parts un mouvement réparateur. Aussi avec quel tendre amour nos premiers pères n'avaient-ils pas honoré le très saint Nom de Jésus ! St-Dominique le prêchait à toute créature. Le Bienheureux Jourdain y trouvait ses délices, et St Thomas d'Aquin ses plus vives lumières.

Plus tard, le Bienheureux Henri Suzo le sculptait sur sa poitrine, et Ste Catherine de Sienne, St Vincent Ferrer, St Pie V, St Louis Bertrand, tous les grands serviteurs de Dieu dans la famille dominicaine sont devenus les héritiers infatigables du Nom de Jésus.

Leur zèle les porta à instituer la *Confrérie du Saint Nom de Jésus*, ou du Saint Nom de Dieu, pour former une digue contre le redoutable fléau des parjures, des blasphèmes et de l'abus des serments, comme pour développer chez les fidèles la vénération du Nom à jamais adorable du Seigneur.

Le Pape Pie IV approuva la nouvelle Confrérie, et l'enrichit ainsi que ses successeurs de précieuses indulgences.

La pieuse association se répandit bientôt dans le monde entier. Pie V et Grégoire XIII attribuèrent tout ce qui concerne l'érection et le gouvernement de cette Confrérie au Maître Général des Frères-Prêcheurs.

Dè nos jours, l'antique confraternité a reçu du ciel comme une grâce de résurrection. Elle a revu ses autels entourés de membres nombreux, et sa procession du 2^e dimanche du mois se dérouler, non seulement dans les

églises conventuelles des Frères-Prêcheurs, mais aussi dans les églises paroissiales, remplies des chants pieux qui exaltent la sainteté du Sauveur. *Jesu nostra redemptio, amor et desiderium.*

Des indulgences nouvelles viennent d'être ajoutées aux anciennes pour encourager la ferveur des fidèles.

Le moment n'est-il pas opportun d'unir aux hommages privés de nos cœurs une protestation et une réparation publiques contre les audaces d'une impiété croissante ? Les jeunes gens et les hommes surtout devraient se liguier en une vaillante milice pour combattre, avec ardeur et persévérance, le blasphème et la profanation des choses saintes, et pour faire triompher partout l'adorable Nom du Seigneur Jésus.

Pour s'enrôler dans la glorieuse confrérie, il suffit de faire inscrire son nom—par un prêtre qui en a reçu le pouvoir du Maître général des Dominicains—dans les registres de la confrérie canoniquement érigée.

Ah ! puissions-nous par ce moyen, faire disparaître de notre pays la criminelle habitude du blasphème et procurer quelque gloire au nom du Sauveur.

Quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé. Invoquons-le souvent, il opérera notre salut.

Que le nom du Seigneur soit béni dès maintenant et à jamais. *Sit nomen Domini benedictum.*

FR. RAYMOND ROULEAU,
des Fr. Prêch.



Le 19 Décembre, nous avons eu le plaisir de recevoir la visite des Révérends Pères McKenna et Dinahan, de la province dominicaine de St-Joseph (Etats-Unis.)

Ces Révérends Pères, après une prédication de 15 jours, à St-Patrice de Montreal, s'en retournaient dans leur couvent lointain.

LA VIERGE ET L'AURORE

....*Quasi aurora consurgens*



UNE VISION

Les Livres Saints comparent encore la Vierge-Mère à l'aube qui se lève.

Le prophète s'écriait dans une vision d'avenir : " Qui est celle qui apparaît comme l'aurore ? " (1) La vision lointaine qui ravissait le cœur, qui excitait l'enthousiasme du chantre d'Israël, c'était sûrement Marie. Aussi l'Eglise, interprète autorisée de l'Écriture, lui applique-t-elle tout d'abord ce texte inspiré.

Pour justifier cette comparaison, cherchons en quoi la Vierge Immaculée ressemble en effet à l'aube qui se lève.

* *
*

L'aurore naît du soleil. Elle lui emprunte ces lueurs qui font d'elle un des plus beaux phénomènes célestes. Tout son éclat dépend de l'astre-roi. Du fond des espaces où il est encore caché à nos regards, il lui envoie les indéfinies clartés dont elle se pare, les mille nuances qui la colorent. Ces teintes rosées qui emplissent l'horizon, au levant, émanent du soleil.

Marie de même, pendant ses jours de la terre, recevait toute sa beauté, tout son éclat, du soleil divin. Du haut de sa lumière inaccessible, Dieu versait abondamment dans sa créature d'élection les purs rayons de sa clarté. Ces dons exquis du corps et de l'âme qui la rendaient agréable aux anges et aux hommes lui venaient de la source même de toute bonté. Marie était le vivant re-

(1) Cant. VI. 9.

flet de son aurore. Une surnaturelle lumière irradiait au travers de son enveloppe de chair et lui créait comme une auréole. Et la Vierge n'est encore, là-haut, si éclatante, si éblouissante que parce que le Soleil Infini la revêt—*mulier amicta sole*. (1)

* *
*

L'aurore précède et annonce la venue du soleil. Les anciens disaient qu'elle ouvre les portes de l'orient par où s'avance triomphalement le roi du jour. Elle promène sur les choses, jusque là enveloppées d'ombres, des lueurs immaculées, plus douces aux regards que la pleine clarté du midi. Tout renaît sous le mystérieux rayonnement de l'aube. La nature s'éveille et chante le lever de l'astre qui lui versera sa bienfaisante chaleur.

C'est ainsi que Marie a immédiatement précédé et annoncé le Rédempteur qui venait en ce monde pour illuminer tout homme. Elle ne l'a pas seulement annoncé, mais, selon que l'Eglise le chante et que notre foi le proclame—*mundo lumen æternum effudit*— elle lui a donné le jour. La Vierge a été le signe précurseur du Verbe lumineux. En elle Dieu a réalisé d'abord ses promesses primitives et confirmé nos espérances. Et comme l'aurore disparaît à mesure que le disque du soleil grandit et s'avance, Marie s'est effacée devant son Fils divin. Quand vinrent pour Jésus les jours de sa révélation aux foules, sa mère se renferma dans une ombre discrète pour le laisser seul agir et seul parler. Dans le récit évangélique, elle n'est plus que rarement nommée. On la devine plutôt qu'on ne la voit. Son rôle maternel se borna à aimer et à compatir silencieusement.

La douce Vierge est toujours pour les âmes comme l'aube naissante. Lorsque le péché les enténèbre, elle rayonne suavement sur elles sa clarté, prélude de la grande lumière qui tantôt les baignera de rayons.

* *
*

C'est au moment de l'aurore que l'on voit briller les perles de rosée. Quelle fraîcheur, quelle fécondité elles apportent à la terre ! Les gouttes d'eau—pleurs de la nuit—imprègnent les plantes d'une sève nouvelle, tremblent sur les feuilles dont elles lavent la poussière. La nature sem-

(1) Apoc. XII. 1.

ble restaurée, vivifiée. Et c'est merveille de voir les lueurs matinales se jouer dans ces bijoux humides.

Au temps de la Vierge aussi, la divine rosée de la grâce commença à couler sur le monde. Le ciel, si longtemps fermé aux supplications des anciens justes, s'entr'ouvre enfin : le Sauveur paraît, et son sang qu'Il verse sur les âmes comme une onde bienfaisante, les régénère à jamais.

* * *

L'aurore croît et monte dans la lumière. Aux premières lueurs timides et rougissantes, n'illuminant qu'un coin de ciel, laissant les choses noyées dans la pénombre, succède toujours plus de clarté. Les teintes se prolongent sur la ligne de l'horizon et se projettent plus haut et plus loin dans le vaste firmament. Les traits de feu s'élancent. Tout l'orient flamboie. C'est une gloire. . . .

Comme l'aurore monte dans la lumière, Marie croissait en grâce et en vertu. Chaque jour, elle s'élevait plus haut vers Dieu, idéal de toute perfection. L'Infini radieux la sollicitait chaque jour davantage. Et son âme aspirait toujours plus à se détacher de la terre, à se perdre, à s'abîmer sans fin dans l'inaccessible et l'immatérielle clarté divine. . . .

C'est là que nos regards glorifiés la verront éternellement.

* * *

Demandons à la Vierge Immaculée d'être pour nos âmes comme l'aube qui se lève.

— Qu'elle nous apporte la pleine lumière du Christ !

— Qu'elle nous verse la divine rosée de la grâce !

— Qu'elle nous fasse croître en vertu !

FR. A. H. BEAUDET,

Encore " La communion pour les morts. "

Que le lecteur me pardonne de revenir sur ce sujet. Tout homme qui imprime espère du moins être lu, et être compris, ce qui veut dire parfois être apprécié. Mon petit article de décembre, *A propos des morts*, m'a évidemment donné les deux premiers plaisirs : je voudrais m'assurer le troisième. C'est mon excuse.

J'ai eu le plaisir d'être lu—pas assez sérieusement—par un homme très droit et très sérieux, qui me fait l'honneur—dans une lettre très digne—de confirmer ce que j'ai dit, en ayant l'air de me faire des objections. Il me semblait pourtant avoir parlé nettement. Tâchons d'être plus clair, si c'est possible.

Faut-il, oui ou non, communier pour les morts? J'ai eu tort, me fait-on savoir, de dire qu'*on communie comme on mange, pour soi et non pas pour les autres*, et que la communion, comme communion, ne saurait servir qu'à celui qui la fait. Hélas! j'ai le tort bien autrement grave de ne pas voir que j'ai eu tort.

Il serait bien étrange que l'Eucharistie ayant, comme sacrement, l'effet de satisfaire pour les péchés des autres, par le seul fait qu'on la reçoit en état de grâce, ni l'Eglise, ni les Docteurs, ni les Théologiens n'en aient rien dit.

J'ouvre un manuel de théologie qui a eu une certaine vogue autrefois, et dont l'auteur a presque autant d'autorité dans l'Eglise que Lehmkuhl, Wilmers et autres autres auteurs fort respectables du reste, mais que je n'ai pas le loisir de consulter, la somme théologique de St Thomas d'Aquin, 3e partie, qu. 79, art. VII. Le St Docteur se demande "si ce sacrement (l'Eucharistie) sert à d'autres que ceux qui le reçoivent." Il me semble que c'est la question.

Quelle est sa réponse? *A ceux qui le reçoivent, ce sacrement est utile et comme sacrement et comme sacrifice; à ceux qui ne le reçoivent pas, il ne sert que comme sacrifice, si on l'offre pour eux.* " *Ex hoc quod aliquis sumit corpus Christi, vel etiam plures, non accessit aliis aliquod iuvamentum.* " "De ce que quelqu'un reçoit le corps du Christ, ou même plusieurs, il n'en revient aux autres aucun avantage."

Ceci semble dire en bon français que la communion comme communion ne sert qu'à celui qui la fait et nullement aux vivants ou aux morts qui ne la font pas. Qu'ai-je dit autre chose?

"Mais alors j'aurais eu tort de prêcher aux fidèles, aux personnes pieuses surtout, de communier pour les défunts?"

Si vous les avez mis sous l'impression que leurs communions, comme communions, peuvent être utiles directe-

ment et par elles-mêmes à d'autres qu'à ceux qui les font, vous les avez grandement trompés et au grand détriment des âmes du Purgatoire. Si vous les avez engagés à communier, afin qu'unis plus étroitement à Notre-Seigneur Jésus-Christ, leurs satisfactions soient plus agréables à Dieu et par suite plus efficaces pour les âmes des défunts, vous avez prêché la vraie doctrine de l'Eglise que tous les bons prêtres comme vous prêchent partout. Je vous en félicite, vous avez fait beaucoup pour la sanctification de vos fidèles et le soulagement des âmes du purgatoire.

“ Mais, pour communier, il faut que je me lève de meilleure heure, que je reste plus longtemps à jeun, que je fasse peut-être une marche longue et pénible : tout cela ne compte donc pour rien ? ”

Tout cela peut compter sans doute, si on l'offre comme satisfaction ; mais tout cela ne fait nullement partie de la communion, et ce n'est pas communier pour les défunts que de l'offrir à leur intention. Si c'est là ce que vous voulez faire appliquer aux âmes du purgatoire, dites bien à vos fidèles, que ce n'est pas la communion elle-même qui servira aux défunts, mais la peine qu'ils se donneront pour faire la communion à leur intention. Il ne faut jamais tromper personne, même pour la plus grande gloire de Dieu. Or c'est tromper les fidèles que de leur servir une doctrine inexacte en elle-même et qui les met sous une fausse impression.

Au moins, réplique-t-on, la communion doit compter pour une bonne œuvre.

Assurément, et la plus sanctifiante de la vie chrétienne.

Or nos manuels de théologie nous enseignent que toute bonne œuvre est satisfactoire.

En ce cas, contentez-vous de dire que la *communion est satisfactoire comme toute bonne œuvre qui n'est pas proprement satisfactoire*, ni plus ni moins ; mais ne laissez pas croire à vos auditeurs que la valeur satisfactoire d'une bonne œuvre est en proportion de sa valeur méritoire ou sanctifiante, ce qui serait un non-sens, sinon une erreur.

Saint Thomas, qui ne manquait pas tout à fait de bon sens, et qui aimait à aller au fond des choses se demande : (Supplém. qu. XV. a. 1.) Si des œuvres pénales sont re-

quises pour la satisfaction. Il répond sans hésiter : qu'une bonne œuvre, *en tant que bonne œuvre*, n'est nullement satisfaisante à moins qu'elle ne soit pénale. " Pour qu'une œuvre soit satisfaisante, il faut qu'elle soit bonne, pour honorer Dieu, et pénale, pour imposer une privation au pécheur." (1)

Je vois bien que la communion est la plus sainte des œuvres ; mais je ne vois pas de quel bien elle prive celui qui la fait, ni comment elle peut être considérée en elle-même comme une œuvre pénale. La peine, dit St Jean Chrysostôme, ce n'est pas de la faire, c'est d'en être privé. *Unus sit dolor hac esca privari.*

C'est pourquoi jusqu'à ce jour les théologiens et même les catéchismes n'ont point encore mis la sainte communion au premier rang des œuvres satisfaisantes, encore moins lui font-ils suppléer à toutes les autres.

Je demande donc humblement la permission de croire que les œuvres satisfaisantes sont encore aujourd'hui comme au temps de St Thomas, le jeûne l'aumône et la prière comme je l'ai expliqué " à propos des morts."

FR TH. D. C. GONTHIER,

des Fr. Prêch.

Jésus et les Maîtres d'Israël

NOTRE GRAVURE.



CE gracieux et touchant épisode de l'enfance de Jésus doit avoir aux yeux de tout chrétien une importance capitale. C'est la première manifestation personnelle du Sauveur, c'est aussi la seule que nous ayons des trente premières années de sa vie. Elle nous permet de jeter un respectueux regard au plus profond de son âme et nous laisse entrevoir les pensées qui l'absorbent.

(1) Les prêtres qui veulent avoir des notions bien précises sur la satisfaction, et par suite sur les œuvres satisfaisantes, feraient bien de lire toute cette question XV, du Supplém. de la Somme Théologique, si simple et si claire qu'un élève de quatrième pourrait la comprendre. Le plus sûr moyen de ne jamais savoir suffisamment sa théologie c'est de ne l'étudier que dans des manuels ou dans des livres de piété.

Jésus a douze ans. Selon la coutume d'Israël, il sort de tutelle, il devient homme, il est déclaré membre de la communauté. Il se trouve désormais soumis à toutes les prescriptions de la loi mosaïque telles que les jeunes et les pèlerinages. Il accompagne donc ses parents à Jérusalem pour la grande fête de Pâque. C'est son premier acte de soumission à la loi.

Les cérémonies légales finies, les pèlerins quittent la Ville Sainte. La caravane de Nazareth, dont fait partie la Sainte Famille, reprend le chemin de la Samarie. Elle part vers deux heures de l'après-midi. La première halte se fait à Béthel appelé maintenant par les Arabes *Elbir* ou le *puits*. Cet endroit, qui se trouve à environ cinq heures de marche de Jérusalem, était cher aux Juifs à cause de ses souvenirs. C'est là, en effet, que Jacob eut la vision de l'échelle mystérieuse et que Samuel venait, tous les ans, rendre la justice au peuple.

Les tentes se dressent et les membres de chaque famille se réunissent pour un campement commun. C'est seulement alors que, à leur grande douleur, Marie et Joseph s'aperçoivent que Jésus n'est pas dans la caravane.

On peut s'étonner ici de ce qui semble être, chez les parents du divin Enfant, un manque de surveillance, je dirais presque de sollicitude et d'amour.

Mais tout s'explique quand on connaît un peu les mœurs d'Orient.

Le départ d'une caravane est aussi lent et confus qu'il est bruyant. Les jeunes gens, plus ou moins impatients de tous ces retards, prennent généralement les devants, ils précèdent la marche en chantant des cantiques sacrés avec tout l'entrain de la jeunesse. Souvent ils arrivent au campement une demi-heure avant le reste de la caravane. Marie et Joseph, chacun de leur côté—car hommes et femmes marchent séparément—pouvaient tout naturellement croire l'Enfant Jésus dans ce groupe ; ou bien encore Joseph le croire en compagnie de la Sainte Vierge et réciproquement, les enfants ayant le privilège de passer d'un groupe à un autre.

Pour le moment il est perdu. Après l'avoir cherché en vain parmi leurs parents et leurs amis, Marie et Joseph reprennent le chemin de Jérusalem. Là ils retrouvent Jésus au temple, assis au milieu des Docteurs de la loi, les écou-

tant, les questionnant et répondant à leurs interrogations. Tous s'étonnent de la sagesse et des connaissances de cet enfant de douze ans. Ses parents, eux, s'étonnent de le trouver au sein de cette assemblée. Sa Mère lui dit : " Mon fils, pourquoi avez-vous agi ainsi envers nous ? voilà que votre père et moi, pleins de douleurs, nous vous cherchions. " Jésus leur répond : " Pourquoi me cherchez-vous ? ne saviez-vous pas qu'il faut que je sois aux choses qui sont de mon Père ? " Puis Il retourne avec eux à Nazareth et, nous dit l'Évangéliste : " Il leur était soumis. "

Que de leçons dans cette scène où la gracieuse fleur de Nazareth s'est entr'ouverte pour laisser échapper quelques-uns de ses parfums !

C'est là que Jésus-Christ s'est *révélé*. Il a laissé entrevoir ce qu'il est, il a renversé les idées de certains Maîtres qui se croyaient les seuls dépositaires de la science et de la vérité, il a fait briller devant les yeux de ses auditeurs comme un éclair des magnifiques lumières qu'il doit bientôt répandre sur le monde.

Ainsi en est-il de tous les hommes qui sont appelés à occuper une place plus ou moins importante parmi leurs concitoyens, à exercer une domination intellectuelle ou morale plus ou moins étendue.

Ce sont les situations qui font les hommes ! dit-on communément. Erreur profonde ! Les situations *révèlent* les hommes, elles ne les font pas. Les situations peuvent les perfectionner, elles ne leur donnent point ce qu'ils n'ont pas. Sans doute un homme placé par la force des événements, ou plutôt par la Providence, dans un emploi déterminé, peut découvrir en lui-même des qualités dont il ne soupçonnait pas l'existence, mais il n'en est pas moins vrai que l'emploi n'a pas créé ces qualités, il n'a fait que les mettre au jour : elles étaient à l'état latent.

Ceux qui, dans un moment critique, dans une situation, se révèlent et étonnent le monde, sont d'ordinaire préparés d'avance. Par un travail persévérant ils se sont lentement perfectionnés pour le moment suprême. Cet instant solennel arrive dans la vie de tout homme. C'est pour lui l'heure de l'épreuve. S'il a su, par le travail, par l'énergie, par la vertu se préparer à cette heure, il sortira triomphant de l'épreuve, il se fera connaître.



JÉSUS PARMIS LES DOCTEURS (HOFFMANN)

Se fera-t-il accepter ? c'est une autre question !

Il arrive au milieu des *Maîtres* ; il les étonne, les domine peut-être de toute la hauteur de ses connaissances, de ses talents, de son génie ou de sa grandeur d'âme. Ces *Maîtres* sentent en lui un adversaire qui va leur arracher leur influence, les supplanter dans l'affection et l'admiration du peuple et les rejeter complètement dans l'ombre. De là des jalousies, des haines, des attaques, d'autant plus terribles qu'elles sont moins excusables, qui doivent nécessairement entraver l'action de tout homme de valeur. C'est l'éternelle histoire du monde ; il ne faut pas être grand observateur pour le constater. A l'homme de caractère de juger ces ennemis à leur juste valeur, de les prendre en pitié et de continuer son chemin en se disant : " mon devoir me regarde, Dieu fera le reste. "

Il est probable que les Docteurs de la loi n'étaient pas seulement " émerveillés de la sagesse " de l'enfant Jésus, mais qu'ils sentaient naître au fond de leur âme cette inquiète et instinctive répulsion contre toute supériorité, répulsion qui vingt et un ans plus tard devait dégénérer en haine et leur faire monter aux lèvres cette parole féroce : " crucifiez-le ! "

Jésus s'est révélé ! Il " s'est occupé des affaires de son Père. " Il a fait briller comme un rapide rayon de sa divinité.

Eclairés par cette connaissance qu'ils possèdent maintenant de lui, les *Maîtres* d'Israël peuvent-ils le juger ? Oui et non.

Devant la sagesse de ses questions et la lucidité de ses réponses, ils peuvent bien voir en lui un enfant extrêmement précoce, déjà profondément versé dans la science des saintes écritures et la connaissance de la loi, ils ne peuvent reconnaître en lui un Dieu ; ils peuvent bien le placer au dessus des autres enfants de son âge, ils ne peuvent point saisir la raison de sa sagesse ; ils peuvent bien s'étonner de ce qu'il est maintenant, ils ne peuvent savoir ce qu'il sera dans vingt ans.

Nous pouvons faire, ici, de profondes et salutaires réflexions sur les jugements des hommes.

Si nous voulons juger un homme il nous faut avant tout imposer silence à nos passions—opération excessivement difficile pour la pauvre nature humaine—puis ensuite

considérer cet homme en lui-même, examiner ses talents, ses qualités, ses défauts, je dirais même jeter un regard sur sa vie passée pour connaître les influences qui ont agi sur sa jeunesse, en un mot, analyser son être tout entier sans essayer — et c'est ici le point capital — sans essayer, pour le juger, d'établir uniquement une comparaison avec d'autres hommes, et sans se laisser influencer par les préjugés des années écoulées. Chacun a son génie propre. Nous n'avons pas le droit de vouloir couler toutes les intelligences dans le même moule et de condamner un homme parce qu'il n'a pas les mêmes talents qu'un autre. Une fois le jugement formé alors nous pouvons faire la comparaison avec ceux qui ont poursuivi la même carrière ; mais ici encore que d'écueils à éviter !

De quel droit venez-vous établir une comparaison entre un jeune homme et un vieillard, entre celui qui descend pour la première fois dans l'arène et celui qui a blanchi sous le harnais ? de quel droit venez-vous mettre en face l'un de l'autre un talent ordinaire, comme il y en a tant en ce monde, et un talent supérieur, aussi rare qu'une perle de grand prix ? de quel droit venez-vous juger un homme à quarante ans par ce qu'il a été à vingt ? de quel droit venez-vous vous appuyer sur un fait pour porter sentence sur une vie entière ? de quel droit venez-vous exhiber une heure de défaillance et d'erreur pour condamner des années de vertu et de clairvoyance ? Sachez donc que les vieillards expérimentés sont rares et les jeunes gens naïfs légion, que les talents supérieurs se comptent et les talents ordinaires fourmillent, que l'homme se perfectionne par ses erreurs mêmes, qu'il gagne en expérience à mesure qu'il avance en âge, qu'il est injuste de condamner pour une seule action quand on pourrait couronner pour cent autres, et qu'il n'y a que les gens sans intelligence (pour employer une expression adoucie) qui *ne se trompent jamais*.

Vous me direz peut-être, ami lecteur, que, pour ne relever qu'une seule de mes phrases, on pouvait bien juger de ce que serait Jésus plus tard par cette sagesse dont il vient de faire preuve au milieu des Maîtres de la loi. Oui, je suis d'accord avec vous, mais vous me permettrez d'ajouter : c'est une exception ! vous me permettrez aussi de citer, à l'appui des idées que je viens d'émettre, une exclamation de ces mêmes Docteurs d'Israël.

Dix-huit ans plus tard Jésus-Christ apparaît dans la synagogue de Nazareth. Il déroule le livre du prophète Isaïe et lit le passage suivant : " L'Esprit du Seigneur est sur moi ; c'est pourquoi il m'a oint et m'a envoyé évangéliser les pauvres, guérir ceux qui ont le cœur brisé, annoncer aux captifs leur délivrance et aux aveugles le recouvrement de la vue, mettre en liberté ceux qu'écrasent leurs fers, publier l'année salutaire du Seigneur et le jour de la rétribution." Puis repliant le livre il ajoute : " Aujourd'hui s'est accomplie en moi cette Ecriture que vous venez d'entendre." Aussitôt ses auditeurs se rappellent les humbles origines de ce nouveau prophète, ils se souviennent peut-être aussi de l'enfant de douze ans et, saisis de dépit et de colère, ils s'écrient ironiquement : " N'est-ce pas là le fils de Joseph le charpentier ? " et le chassant de la ville ils voulaient le mettre à mort.

Prenons garde de marcher sur la trace de ces Phari-siens, de nous irriter outre mesure lorsque nous sentons à côté de nous un homme supérieur, de le poursuivre de nos jalousies et de nos haines et de prendre, pour le lapider, les pierres de la calomnie.

Ne nous effrayons pas trop des jugements des hommes. S'ils ont de nous une fausse opinion, laissons passer le temps, il parlera plus haut que nos ennemis, il sera notre plus éloquent défenseur ; ayons surtout confiance en Dieu qui récompense chacun selon ses mérites.

Si nous sommes jeunes encore, incertains de notre avenir, imitons le Sauveur qui, pendant trente ans, s'est silencieusement préparé à la réalisation de l'œuvre du Père céleste.

FR. M. A. KNAPP,
des Fr. Prêch.



M. F. Brunetière et le catholicisme aux États Unis

M. F. Brunetière vient de publier dans la *Revue des Deux-Mondes* un article sur le catholicisme aux États-Unis, qui est surtout remarquable parce qu'il est imprimé dans la *Revue des Deux-Mondes* et signé *F. Brunetière*.

A nous qui observons de plus près ce qui se passe chez nos voisins, l'article n'apprend rien : il semble même faible, incomplet et inexact sur plus d'un point.

On a justement fait remarquer, et M. Brunetière en a conscience, que le chiffre de la population catholique des États-Unis, comparé à celui des catholiques lors de la guerre de l'indépendance, ne prouve pas toujours tout ce qu'on lui fait prouver. Plus d'un parmi nous croient et disent—et non pas sans raison—que les catholiques aux États-Unis devraient être deux ou trois fois plus nombreux qu'ils ne sont. Rome le sait et l'Épiscopat des États-Unis ne le conteste point. Pour le fond, cependant, M. Brunetière a raison. Il est encore merveilleux que les catholiques aux États-Unis, après un siècle dans un milieu peu sympathique assurément, sans presque aucune école catholique pour la classe populaire, avec une hiérarchie longtemps incomplète et insuffisante pour le territoire et la population, se trouvent aujourd'hui avec une église si nombreuse et si complètement organisée.

Tout ne s'explique pas par l'immigration catholique venue des vieux pays : il faut voir là une force surhumaine de résistance et d'expansion, qu'une politique sage et prévoyante doit se concilier dans l'intérêt bien entendu de la société civile. Il y a bien quelque mérite à M. Brunetière à le reconnaître et à le dire à la France républicaine, dans la *Revue des Deux-Mondes*.

Pour notre part nous lui pardonnons de grand cœur de n'avoir pas compris la portée de ce qu'on appelle aujourd'hui l'*Américanisme*. L'illustre académicien pouvait difficilement savoir que l'*Américanisme* n'est nulle part moins sérieux ni moins influent qu'en Amérique. Tout le monde sait ici que ceux dont on fait là-bas les Docteurs de l'*Américanisme* sont innocents de toute doctrine vraie ou fausse. Ils ont surtout des manières de faire et des procédés qu'en Europe on prend trop facilement pour des doc-

trines. Ces hommes n'ont point en général assez de théologie pour imaginer un système théologique ni pour en comprendre la portée. L'*Americanisme* en Europe deviendrait facilement une erreur, peut-être même une hérésie, proche parente du protestantisme et du naturalisme : en Amérique il est avant tout un truc.

Ce pauvre P. Hecker s'est-il jamais douté qu'il deviendrait après sa mort l'Apôtre d'un nouvel évangile et que des hommes, qui jugent de leur importance par le bruit qu'ils font, rempliraient un jour de son nom et de sa parole tous les échos de la publicité ? Quoiqu'il en soit, s'il a fait des dupes, c'est surtout en Europe, dans cette partie du clergé qui a perdu avec la vraie science théologique d'autrefois, le sens catholique qui est le nom surnaturel du bon sens. Ici, en Amérique, il ne séduit personne ; car on sait bien qu'il n'a jamais pu apprendre tout son catéchisme. C'est pour les naïfs d'outre-mer qu'on en a fait un chef et un Docteur et qu'on a enflé en son honneur quelques-uns des grands instruments à vent des deux mondes.

Ceux qui ont informé M. Brunetière, — il nous serait facile de donner leur nom, — l'ont illusionné sur le rôle de l'*Americanisme* dans l'expansion du catholicisme aux États-Unis. L'*Americanisme* n'est pour rien dans les conversions sérieuses. Il n'est pour rien dans l'organisation intérieure de l'Eglise, ni dans sa liberté d'action assez restreinte encore aux États-Unis. L'*Americanisme* a beaucoup d'agissements et peu d'action, si ce n'est à distance, et surtout sur les échos de la publicité qu'il étourdit de ses réclames de charlatan. Mais, encore une fois, informé comme il l'était, M. Brunetière était bien excusable de s'y être trompé. L'*Americanisme* est comme ces vins qui grisent tout le monde quand ils ont traversé la mer et que personne ne goûte dans leur pays.

Tel qu'il est, l'article de Brunetière n'ajoutera rien à sa réputation littéraire ; mais il fait honneur à sa droiture et à sa sincérité. C'est un acte de courage et de foi qui fera du bien à tous ceux qui, comme lui, méritent par leur droiture de retrouver le chemin qui conduit à l'Eglise et à la vérité sociale par la vérité religieuse.

FR. TH. D. C. GONTHIER,

des Fr. Prêch.

La *Santa Casa* de Lorette

... Lorette, qui est bien connue dans toute la catholicité, est une petite ville bâtie sur une colline assez élevée, à quelque distance du littoral de la mer adriatique et de la ligne du chemin de fer, et à sept milles au sud d'Ancône. De la station on y monte par un chemin tortueux qui circule autour de la montagne, afin d'en diminuer la roideur, mais qui est large et en bon ordre.

De loin, on aperçoit la coupole du temple contenant l'objet qui y attire tant de pèlerins de toutes les parties du monde. C'est l'église dite de la *Madone*. Elle a été bâtie pour couvrir et renfermer le précieux dépôt de la maison de la Ste Vierge, apportée de Dalmatie en cet endroit par les anges.

La maison de la Ste Vierge n'a rien qui aux yeux du monde puisse faire supposer qu'elle était la résidence de la Mère de Dieu. Elle a environ 20 pieds de long sur 12 ou 13 de large et autant de hauteur. Le haut est fermé en arcade, et il y a au milieu de la toiture une ouverture circulaire qui y laissait pénétrer la lumière. Un peu en avant du magnifique et brillant autel qu'on y a placé, on voit la porte primitive de la maison. Mais par respect et parce qu'elle était trop près de l'autel, on l'a condamnée et on en a pratiqué une de chaque côté et plus en arrière. Derrière l'autel et dans le bout de la maison, il y a l'âtre où la cheminée où se faisait le feu pour le besoin de la famille. Maintenant on y a placé un coffre en cuivre qui sert à recevoir les aumônes des pèlerins.

Tout près de la cheminée, et à droite d'icelle, il y a dans le mur une armoire fermée avec une porte en fer solidement construite, et pourvue d'une double serrure. C'est là qu'on garde le vase ou l'assiette dont se servait Marie pour manger et faire manger son fils encore enfant. J'eus l'avantage et le bonheur de le voir, de le baiser avec amour après l'avoir observé. Il a la forme d'une assiette plate ordinaire, peut-être est-il un peu plus petit. Il est de cuivre ou de bronze, et sur l'intérieur on distingue encore les restes d'ornements faits au burin. Il est enchâssé solidement dans un autre bassin en argent massif, pourvu d'une poignée du même métal, par laquelle le chanoine le tient pour le montrer et le faire vénérer.

Le mur de la maison est en briques rouges et porte un cachet d'antiquité qui confirme le récit de la tradition. C'est là, et peut-être même à l'endroit précis d'où j'entendais la messe, que l'archange Gabriel récita la salutation angélique pour la première fois et que Marie articula son immortel *fiat mihi secundum verbum tuum* dont la répétition fait encore tressaillir tout le genre humain ! C'est ici que Jésus-Christ, le Maître de la création, a vécu dans l'humilité et l'obéissance pendant trente ans !

Quel moment solennel que celui où un chrétien franchit le seuil d'une telle habitation ! Aussi la piété des fidèles du monde catholique s'est-elle appliquée à embellir, à orner et à enrichir l'extérieur de cette demeure sacrée. Elle est renfermée dans une couverture en marbre blanc du plus fin grain, et d'une richesse de travail qui frappe d'admiration. A l'intérieur, on a conservé les murs dans leur nudité et il n'y a que l'autel qui est très riche : un grand nombre de très belles lampes y brûlent continuellement. Tout autour de l'Eglise, il y a beaucoup d'autels où des messes se célèbrent en grand nombre tous les jours.

DR G. A. BOURGEOIS.

CHRONIQUE

La Constitution sur le Rosaire. — Notre couvent d'études. —
M. Brunetière à Besançon. — Dons généreux.

La Constitution Apostolique sur le Rosaire, que Sa Sainteté Léon XIII avait annoncée dans sa Lettre du 5 septembre dernier, nous est parvenue il y a quelques semaines. Nous en publions une partie aujourd'hui.

Cette Constitution est comme le couronnement de l'œuvre à laquelle le Saint Père a travaillé avec tant d'amour et qui fera jusqu'à la fin l'objet de ses plus vives sollicitudes.

Certes, Léon XIII s'est acquis bien des titres à l'admiration et à la reconnaissance du peuple fidèle : il a fait éclater la puissance spirituelle de la papauté, et la gloire de son règne illuminera les âges à venir. Dans quelle sphère son action ne s'est-elle pas exercée ? Où son in-

fluence prépondérante n'a-t-elle pas pénétré ? Toutes les questions, tous les problèmes, son intelligence les a abordés et les a souvent supérieurement résolus, toujours mis dans une clarté nouvelle. Léon XIII a fait reflourir les hautes études théologiques ; il a donné un sûr et puissant essor à l'exégèse sacrée ; il s'est intéressé au sort des classes ouvrières ; il a proclamé les principes qui doivent régir les états chrétiens, affirmé que l'Eglise ne réproûve aucune forme légitime de gouvernement ; aux nations dissidentes, à nos frères séparés il a ouvert son cœur ; comme le Christ, Pasteur Suprême, il a invité amoureusement tant de brebis perdues à rentrer au bercail, et l'on sait combien ses exhortations étaient pressantes, pleines d'une tendresse infinie. Chez lui, la spéculation n'aboutit jamais au rêve, à l'irréalisable, car ses théories les plus brillantes, les plus élevées, sont aussi extrêmement pratiques. Ce pape n'a jamais pensé que pour agir, et sa ferme volonté fait toujours l'expérience première des conceptions de son intelligence. . . .

Mais Léon XIII a été, il restera par dessus tout le pape du Rosaire. L'œuvre capitale de son règne, ça été de répandre, de faire mieux connaître et mieux aimer cette dévotion qui est de l'essence même du christianisme. Constamment il l'a prêchée de parole et d'exemple, et sa voix, que l'âge ne semble pas affaiblir, toujours s'élève pour chanter les gloires de la douce Vierge, tandis que ses doigts tremblants effeuillent toujours à ses pieds sa couronne de roses. Toutes les bénédictions de sa vie, le Saint Père avoue les avoir obtenues de Dieu par l'entremise de Celle qu'il invoquait enfant, qu'il a toujours priée depuis. Et les idées fécondes qu'il a semées, c'est la Reine du Rosaire qui les fera germer et croître pour le plus grand bien des âges à venir ; c'est d'Elle encore qu'il attend l'accomplissement des projets qu'il a formés, la réalisation des espérances qui emplissent son cœur lorsque son regard se porte vers les plages bretonnes ou vers les contrées d'où nous est venue la lumière.

Saint Pie V—un autre pape du Rosaire—eut divinement, des fenêtres de son palais, la vision de la victoire de la flotte chrétienne sur les Turcs, dans le golfe de Lépanthe. Seul le rosaire de la Vierge, partout récité, avait amené ce triomphe.

De la colline vaticane, Léon XIII assiste aussi à la lutte des deux cités antiques, des deux armées rivales, et son œil perçant entrevoit, dans le lointain, la victoire définitive des amis du Christ, grâce à ce même Rosaire de Marie...

Comme, dans ses précédentes encycliques sur le Rosaire, il avait donné de multiples preuves de sa hauteur de vues, de sa puissance de génie—on connaît les considérations variées et toujours sublimes que le même thème lui a pourtant fournies—la Constitution présente nous révèle encore son tact parfait, son sens de précision, le côté éminemment pratique de son esprit.

L'Ordre de Saint Dominique doit à Léon XIII une reconnaissance spéciale pour ce nouveau document qui lui assure solennellement la pleine et entière possession d'un bien de famille, d'un héritage sacré. Tout ce qui concerne la confrérie du Rosaire, dans le monde entier, se trouve remis uniquement et à perpétuité aux mains de son Maître Général.

Dernièrement, un journal d'Ottawa—et après lui toute la presse anglaise et française du pays—annonçait que les Dominicains de St-Hyacinthe allaient transférer incessamment dans la capitale leur noviciat d'études. Depuis, on nous demande de tous côtés si la chose est vraie.

Tout en remerciant nos confrères d'avoir pensé à nous, nous devons rectifier ici cette nouvelle, pour le moins prématurée.

Lorsque Sa Grandeur Monseigneur d'Ottawa invitait la province dominicaine de France à fonder un nouvel établissement dans son diocèse, il lui exprimait en même temps le désir—ceci n'est un mystère pour personne—d'avoir dans sa ville épiscopale notre collègue d'études thomistes. Nos Supérieurs ont toujours eu la pensée de correspondre aux vœux de l'éminent Prélat. Mais quand la chose se fera-t-elle? Voilà la question! Nous ne croyons pas que la nouvelle lancée par les journaux hâte beaucoup l'évènement. Même en Amérique où les choses vont, dit-on, si vite, une maison de la dimension de celle qu'il nous faudrait ne se bâtit pas du jour au lendemain; ici comme ailleurs les grandes choses ne se réalisent qu'avec le temps. Si d'autres peuvent exécuter à l'instant leurs projets et faire surgir comme par enchantement des demeures nou-

velles, nous nous en tenons, nous, aux procédés classiques et, avant de songer à construire, il nous faut trouver des ressources, faire préparer des plans, faire apporter des matériaux. Et tout cela demande du temps. Les journaux auront donc l'occasion, le loisir de publier bien d'autres nouvelles encore avant que ne s'élève, sur les hauteurs de " Primrose Hill, " le nouveau monastère tant désiré.

La magistrale conférence que M. Brunetière vient de donner au congrès de la jeunesse catholique, à Besançon, marque le progrès croissant de son esprit vers la vérité.

Nous ne dirons pas que l'illustre académicien est en train de conquérir la foi, car la foi est un don de Dieu, mais il nous semble qu'à force de recherches, de logique, de bon sens, de conséquence dans ses idées, et aussi de droiture de cœur, il se dispose merveilleusement à recevoir la clarté divine ;—et c'est là ce qui nous réjouit, nous catholiques, et ce qui nous donne lieu d'espérer. Dieu ne descendra-t-il pas, avec sa lumière, dans cette âme qui veut, par tous les moyens, dissiper les ténèbres où elle a trop longtemps vécu ? Le travail même qui s'accomplit en elle à cette heure est peut-être l'indice qu'elle a déjà trouvé Dieu. Est-ce qu'ici la recherche n'est pas le commencement de la possession ? — " Tu ne me chercherai pas si tu ne m'avais déjà trouvé, "—dit un jour Dieu à un de ses amis.

M. Brunetière a parlé du besoin de croire.

Il ressort de ses paroles que son intelligence a franchi la crise décisive; que déjà elle habite des régions plus sereines, voisines de la vérité. Combien ses conclusions sont claires, précises, plus chrétiennes que toutes celles qu'il avait encore formulées ! M. Brunetière est entré dans le vestibule du Temple. Espérons que la grâce, aidée de sa constante bonne volonté, lui en fera gravir les derniers degrés, lui en ouvrira toutes grandes les portes !

Il y a quelque temps, M. Loyson lui faisait le reproche d'avoir évolué du rationalisme au catholicisme. M. Brunetière répondait finement à l'ex-père Hyacinthe qu'il lui convenait moins qu'à tout autre d'adresser pareil reproche, lui qui avait donné au monde le retentissant exemple d'une évolution en sens contraire. En fait, le moine apostat est-il assez aveuglé, assez endurci, pour ne pas admi-

rer, chez l'illustre académicien, la presque parfaite justesse de ses convictions et la loyauté avec laquelle il les proclame? Nous soupçonnons fort qu'il a parlé pour la galerie.

Quoiqu'il en soit, M. Brunetière, au jour de sa conversion, trouvera dans le témoignage de sa conscience et dans la fraternelle sympathie de tous les vrais catholiques une ample compensation à l'hostilité ou à l'indifférence de ses amis d'autrefois.

Si l'on voulait une preuve frappante du bien que peut faire l'étude des bons auteurs, on la trouverait toute prête dans le *cas* de M. Brunetière. Bossuet lui a non seulement fourni des procédés de style, mais encore des idées religieuses. Le grand penseur aura donc été à la fois un modèle pour l'écrivain et l'instrument de la grâce divine dans cette âme.

Quelques-uns de nos abonnés ont eu la gracieuseté d'offrir au ROSAIRE, à l'occasion de la nouvelle année, des dons fort généreux. A tous ceux-là, merci du fond du cœur! Si la délicatesse de leur charité nous interdit de publier ici leurs noms, qu'il nous soit permis du moins de leur offrir l'expression de notre vive reconnaissance. La sympathie qui se manifeste par des actes est évidemment croyable. Notre œuvre a donc su la faire naître en certaines âmes. Pour la mériter toujours, pour l'éveiller chez un plus grand nombre encore, nous tâcherons de conserver à notre Revue son caractère religieux et sa note d'actualité. Les attentions bienveillantes qu'ont eues nos amis nous sont un encouragement précieux pour l'avenir. Qu'ils reçoivent encore nos remerciements, accompagnés de nos meilleures prières!

ENRICO.

Nous recommandons tout spécialement aux suffrages de nos abonnés feu Mlle Joséphine St-Jacques, décédée à St-Hyacinthe, le 18 Décembre. Sincère amie de l'Ordre, entièrement dévouée aux œuvres dominicaines, cette âme généreuse sera accompagnée par delà la tombe de nos reconnaissantes prières et nos abonnés voudront bien lui donner un spécial souvenir.

Nous prions sa famille d'accepter l'expression de nos plus sincères condoléances.

CALENDRIER DOMINICAIN DU MOIS DE JANVIER

INDULGENCES DE NOS CONFRÉRIES.

- 1 Circoncision de N. S. J. C. Tout Double. Indulg. plé-
nière pour les confréries du Rosaire et du Saint Nom
de Jésus.
- 2 Dernier jour de l'Octave de S. Etienne.
- 3 Dernier jour de l'Octave de S. Jean.
- 4 Dernier jour de l'Octave des Saints Innocents.
- 5 Vigile de l'Epiphanie.
- 6 Epiphanie de N. S. J. C. Tout Double. Indulg. plén.
du Rosaire et du Saint Nom de Jésus.
- 7 1er jour de l'Octave de l'Epiphanie.
- 8 De l'Oct. de l'Epiphanie. Recouvrement de N. S. J. C.
au temple. T. D. Indulg. plén. du Rosaire et du S.
Nom de Jésus.
- 9 2e jour de l'Octave de l'Epiphanie.
- 10 B. Gonzalve, Confesseur de notre Ordre. T. D.
- 11 3e jour de l'Octave de l'Epiphanie.
- 12 4e jour de l'Octave de l'Epiphanie.
- 13 Dernier jour de l'Octave de l'Epiphanie. Simple.
- 14 S. Hilaire, Conf. Evêque et Docteur de l'Eglise. D.
- 15 1er Dimanche après l'Oct. de l'Epiphanie. S. Nom de
Jésus. T. D. Indulg. plén. du S. Nom de Jésus.
- 16 Bse Stéphanie, Vierge de notre Ordre. Double.
- 17 S. Antonin, abbé, T. D.
- 18 Fête de la Chaire de S. Pierre, apôtre. Double.
- 19 B. André de Peschiera. Conf. de notre Ordre. Double.
- 20 SS. Fabien et Sébastien, Martyrs. T. D.
- 21 Ste Agnès, Vierge, Martyre. T. D.
- 22 2e Dimanche après l'Oct. de l'Epiphanie. S. Vincent,
martyr. T. D.
- 23 S. Raymond, C. O. N. Tout Double. Indulg. plén.
dans les Eglises de notre Ordre.
- 24 B. Marcolin, C. O. N. Double.
- 25 Conversion de S. Paul, Apôtre. T. D.
- 26 Bse Marguerite de Hongrie, V. O. N. Double.
- 27 S. Jean Chrysostôme, Ev. Conf. et Doct. de l'Eglise.
- 28 Translation de S. Thomas d'Aquin, C. O. N. et Doct.
de l'Eglise. T. D. Ind. plén. de la milice angélique.
- 29 Septuagésime.
- 30 Ste Martine, Vierge, Martyre. Simple.
- 31 Oraison de N. S. J. C. Tout Double.

CALENDRIER DOMINICAIN DU MOIS DE JANVIER

MOIS DE JANVIER

PRÉDICATIONS DIVERSES.

ST-HYACINTHE, Notre-Dame.—le 6.....	R. P. KNAPP
“ 8 et 22. Conférences aux Dames	R. P. RONDOT
“ 15 et 29. Conférences aux Hommes.	R. P. RONDOT
“ Œuvre du Vestiaire, le 9.....	R. P. BACON
“ “ Réunion du T. O. le 12.....	R. P. ROULEAU
MONTREAL,—Cathédrale, le 6	R. P. GONTHIER
MONTREAL.—Réunion du T.O, le 3.....	R. P. RONDOT
LÉVIS.—(St-Antoine de Bienville) du 12 au 15.....	R. P. BACON
ARTHABASKA.—Retraite au jувénat du S. C., du	R. P. COUTURE

ASSOCIÉS DÉFUNTS DE L'ŒUVRE DU NOVIAT

M. P. A. Tabary. Mde J. M. Rotgé, (Nouv.-Orl.)
Mlle Marguerite Chamard, (Pointe-au-Pic.) M. Norbert
Gendron, (St-Antoine.) Mlle Elizabeth Provencher. M.
G. A. Fortier, (Ste-Marie, Beauce.) M. P. Falardeau.
Sœur Lucie de Ste-Croix. M. B. Cutting, (N. Y.) Mlle
Joséphine St-Jacques, (St-Hyacinthe.) Révd W. Cullen,
(New-Bedford.) M. A. Levingston, (New-Bedford.) Mlle
Mélina Robert, (New-Bedford.)

ACTIONS DE GRACES

- 1° A Notre-Dame du Rosaire, pour travail obtenu.
- 2° A St-Benoit Labre, pour faveur accordée. (E.C. St-V.)
- 3° A la Vierge du Rosaire, pour guérison corporelle.
(Dame J. E. C.)
- 4° A Notre-Dame du Rosaire et aux
âmes du purgatoire pour faveur temporelle reçue.

Directeur :

Le Père A. H. BEAUDET,
des Fr. Prêch.